

**Conseil d'établissement
Procès-verbal de la
séance ordinaire du
11 mai 2021 à 18 h
Vidéoconférence ZOOM**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h10 par Julien Le Maux.

1.1 Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Membres du CÉ	Membre invitée
<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catherine Bélanger (parent) ▪ Geneviève-Galadriel Bélisle (responsable OPP - substitut) ▪ Julie Bonenfant (parent) ▪ Marjolaine Cloutier-Proulx (enseignante) ▪ Joëlle Gauthier (orthopédagogue) ▪ Yanouchka Labrousse (parent) ▪ Isabelle Lemaire (enseignante) ▪ Julien Le Maux (parent) ▪ Karine Lussier (enseignante) ▪ Luke Martin (membre de la communauté, Maison de l'amitié) <p>Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Julie Benoît (responsable du service de garde) ▪ Ben Hassel (membre de la communauté, Milton Park) ▪ Camille Lavoie (substitut) 	<p>Présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie Brunet (directrice)

1.2 Secrétariat

Geneviève-Galadriel Bélisle est désignée secrétaire pour cette séance.

1.3 Mention spéciale

Julien Le Maux propose qu'une mention spéciale soit offerte aux professeurs pour souligner leur dévouement en cette année de pandémie. Les parents joignent donc leur voix à celle de Julien Le Maux, pour remercier chaleureusement les enseignants. La gestion et l'organisation de notre milieu scolaire ont été exceptionnelles cette année. Les parents présents au conseil d'établissement souhaitent souligner le rôle primordial qu'ils ont joué auprès des enfants.

2. Question du public

Il n'y a pas de questions du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre de jour est proposée par Catherine Bélanger propose et est secondée par Julie Bonenfant.

4. Adoption des procès-verbaux du 13 avril 2021

L'adoption du PV de la réunion du 13 avril 2021 est proposée par Julie Bonenfant et est secondée par Catherine Bélanger.

5. Mot des membres de la communauté

Luke Martin - membre de la communauté, Maison de l'amitié

Luke Martin informe le conseil que la distribution du compost, des fleurs vivaces et annuelles se tiendra le samedi 29 mai à la Maison de l'amitié.

Il confirme que le projet de la rue piétonne est adopté pour l'avenue Duluth, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert.

Il explique également que les cours donnés par la Maison de l'amitié continueront d'être offerts en ligne à cause de la situation sanitaire, jusqu'en septembre probablement.

Enfin, il annonce que la maison de l'amitié rouvrira ses portes, mais seulement une journée par semaine, pour le moment.

6. Travaux du conseil

6.1 Sorties éducatives :

Marjolaine Cloutier-Proulx soumet au conseil une demande d'activité spéciale pour sa classe. La soirée aurait lieu vendredi 14 juin prochain, après les heures de cours, soit entre 17h00 et 20h45. Les élèves doivent tout d'abord convaincre Marjolaine, leur enseignante, ainsi que la direction, en présentant des arguments convaincants, pour que la soirée ait lieu. Si les élèves réussissent, ils auront alors la possibilité de manger dans leur classe, de faire une soirée dansante et de jouer à des jeux. La classe commanderait de la pizza avec un budget de deux cents dollars (*Budget classe*).

L'éducatrice du service de garde du groupe serait présente dans la classe jusqu'à 18h. Par la suite, l'enseignante demeurerait seule avec son groupe durant la soirée, toutefois, la concierge serait présente dans l'école.

L'accueil et le départ des élèves se dérouleront de façon à respecter les mesures sanitaires.

Julie Bonenfant propose que l'activité soit acceptée et Geneviève-Galadriel Bélisle l'appuie.

6.2 Prévention de la violence

Aucune information n'est présentée.

6.3 Projet éducatif

Aucune information n'est présentée.

6.4 Service de garde

Julie Benoît est absente. Nathalie Brunet indique qu'elle n'est informée d'aucune problématique particulière.

6.5 OPP

Geneviève-Galadriel Bélisle présente au conseil un document qui pourrait être complété par les enseignants et remis à l'OPP ou aux parents-bénévoles, selon l'activité et les besoins des enseignants.

Des modifications au document présenté sont proposées par le conseil

1. Ajouter un endroit pour inscrire le nom de la classe
2. Mettre le descriptif de l'OPP, pas uniquement l'acronyme

Discussion :

Isabelle Lemaire suggère que le responsable de l'OPP prépare un document Google Form, Karine Lussier propose de déposer le document de l'OPP dans Teams et que les enseignants remplissent le document à partir de cette plate-forme.

Marjolaine Cloutier-Proulx croit que le plus efficace serait que les professeurs remplissent le document et le fasse parvenir aux parents-bénévoles ou directement au responsable de l'OPP par courriel, c'est cette suggestion qui est retenue.

Geneviève-Galadriel Bélisle apportera les correctifs suggérés au document.

6.6 Mesures alimentaires

Le tableau reçu fait état de l'historique des différentes mesures alimentaires et de la proposition de répartition des allocations par le CSSDM en tenant compte des balises financières et des indices de défavorisation. Les changements proposés n'affectent pas notre école qui est dans la tranche 30-100% mais affecte les milieux 0-30%.

À l'école, nous recevons la mesure « Aide alimentaire ». Avec l'abolition budget collation au service de garde, l'orientation de cette année était de consacrer la somme reçue pour les collations du service de garde. L'an prochain, l'aide alimentaire pourrait prendre d'autres formes, tout en incluant les collations au service de garde.

6.7 Effets scolaires

Nathalie Brunet explique au conseil qu'il y a une problématique concernant les effets scolaires demandés aux parents lorsque des classes multi-niveaux sont formées. Il serait préférable de créer une liste spécialement pour ce type de classe.

Solution proposée :

Informers les parents des classes multi-niveaux dès la fin de l'année scolaire afin que les élèves aient le matériel souhaité par l'enseignant-

Marjolaine Cloutier-Proulx souligne au comité, qu'il y a toujours la possibilité que la composition de ces classes change avant la rentrée, et que cela peut être embêtant pour les parents qui auraient déjà acheté les effets scolaires pour leur enfant.

La direction suggère que l'école puisse défrayer pour certains des effets scolaires si un tel cas se présentait, afin que les parents ne soient pas pénalisés.

Un tableau comparatif des prix pour les effets scolaires 20-21 vs 21-22 est présenté. Nathalie Brunet explique au conseil les différences de coûts par niveau, comparativement à l'ensemble des effets scolaires qui devront être achetés par les parents à la rentrée 2021.

Yanouchka Labrousse demande qu'un temps supplémentaire soit accordé aux parents si des modifications aux listes d'effets scolaires sont apportées à la dernière minute par l'enseignant.

Julie Bonenfant propose que les listes d'effets scolaires 2020-2021 soient approuvées ainsi que les demandes pour les classes multi-niveaux, Yanouchka Labrousse appuie la proposition.

6.8 Félicitations au personnel de l'école

Les parents présents au sein du comité d'établissement souhaitent exprimer « *des félicitations concernant le travail exceptionnel du personnel de l'école pour leur travail auprès des enfants durant cette période exceptionnelle ainsi que dans l'application des mesures sanitaires* ». Parmi les défis réussis, ont été cités les efforts faits pour que les enfants vivent les contraintes liées au contexte particulier dans les meilleures conditions possibles.

Ces félicitations sont exprimées durant une séance du conseil d'établissement afin qu'elles soient inscrites au procès-verbal et qu'elles deviennent ainsi publiques.

7. Affaires nouvelles

Nouvelles de l'école :

- ❖ Alexis Kronström Richard, directeur-adjoint de l'école, a accepté un nouveau poste comme directeur adjoint à l'école Face. Le conseil lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets. Les parents soulignent qu'il était fort apprécié par les élèves. Nathalie Brunet informe le conseil que les entrevues pour combler le poste de directeur-adjoint devraient commencer le jeudi 13 mai.
- ❖ L'annonce de la nomination sera faite au conseil lors de la prochaine rencontre et la direction essaiera de présenter brièvement le ou la nouvelle candidate.
- ❖ Le calendrier scolaire sera ajusté en fonction des nouvelles directives du Ministre de l'Éducation.

7.1 Varia

Aucun sujet n'est discuté ici.

8. Suivis au procès-verbal

8.1 Suivi citoyenneté numérique :

Karine Lussier a trouvé deux nouveaux conférenciers pour le projet citoyenneté numérique. Il serait possible pour l'un d'eux d'offrir la conférence le 26 mai prochain.

Karine Lussier demande l'avis du conseil concernant le choix de date pour la présentation. Deux possibilités s'offrent au conseil : présenter la conférence le 26 mai ou attendre à l'automne prochain.

Une discussion s'ensuit sur le taux de participation des parents, la tenue de la conférence en présentiel versus une visioconférence, la possibilité d'enregistrer la conférence pour pouvoir la visionner ultérieurement par les parents.

Yanouchka Labrousse suggère que la conférence se tienne à la fin du mois puisque les besoins des parents sont grands. Julie Bonenfant abonde dans le même sens.

Geneviève-Galadriel Bélisle propose que les enseignants encouragent leurs élèves à participer à la conférence avec leurs parents.

Il est précisé qu'il serait intéressant de favoriser la présence des élèves du 2e et du 3e cycles afin qu'ils assistent à la présentation.

Il est décidé par le conseil que la conférence se tiendrait mercredi 26 mai 2021 et qu'une autre conférence pourrait éventuellement se tenir à l'automne.

8.2 Campagne de financement

Julien Le Maux informe le conseil que la campagne de financement avec Monsieur Rafael a démarré.

Julien Le Maux demande qu'un courriel soit envoyé aux parents pour annoncer que la campagne, pour financer le projet des classes flexibles, est lancée. Nathalie Brunet enverra un courriel le lendemain.

8.3 Projet classe flexible

Isabelle Lemaire a passé un questionnaire aux enseignants. Ils pouvaient demander ce qu'ils aimeraient avoir comme matériels pour leur classe flexible. Une présence à la formation est obligatoire pour l'obtention du matériel.

Il y a des participants dans chaque cycle. Au total, ce sont 16 classes qui participent, ce qui représente environ les trois quarts des enseignants. Le conseil est très satisfait de la réponse positive des enseignants à ce projet.

Isabelle Lemaire informe le conseil que tout le matériel est commandé et qu'il devrait arriver avant la fin des classes.

8.4 Cour d'école suivi

Luke Martin et un employé de la Maison de l'amitié sont venus à deux reprises pour faire des aménagements dans la cour d'école, plus précisément sous les arbres, à l'emplacement des barres pour les ballons poires et dans le parterre qui longe la clôture du côté nord de la cour. Luke Martin rappelle au conseil que l'objectif des cailloux était d'éviter que de la boue se retrouve dans l'école et que l'eau s'accumule à ces endroits. Après avoir fait des vérifications, il semble que la poussière de roches pourrait nuire à la bonne santé des arbres.

En effet, sous les roches, l'air ne circulerait pas suffisamment pour permettre aux arbres d'être bien oxygénés. Ceci expliquerait aussi pourquoi les racines sont hors-terre. Cela deviendrait problématique à long terme de laisser la roche autour des arbres.

Le constat du conseil est que la roche s'éparpille beaucoup dans la cour après quelques jours. Le conseil fait part de l'inquiétude concernant la sécurité des enfants qui pourrait être compromise parce qu'ils peuvent glisser plus facilement.

Le conseil envisage de demander l'expertise d'un urbaniste.

Yanouchka Labrousse demande au conseil pourquoi les paniers de basket-ball ont été retirés sur le mur de la murale et informe le conseil que certains parents souhaiteraient voir, dans la cour d'école, de nouvelles installations sportives accessibles à tous.

9. Points au Pied-de-la-Montagne annexe

Aucune information n'est fournie.

10. Correspondance

Aucune correspondance à rapporter.

11. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Catherine Bélanger explique que les plusieurs séances du comité de parents ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'établissement. Elles portaient essentiellement sur la démission en bloc des membres du CA au comité de parents. Le CP doit donc déterminer s'il présentera de nouveaux candidats pour remplacer les membres du CA et la suite des choses si aucun parent ne souhaite se présenter.

Le cas d'une autre école a également été abordé. Il est indiqué que le conseil d'établissement de cette école est dorénavant sous la tutelle du centre de services scolaire de Montréal.

12. Levée de la séance

La réunion est levée à 20h38 par Julien Le Maux.

Président du conseil d'établissement

A handwritten signature in cursive script that reads "Julien Le Maux".